



# Plaidoyer Energie 2014

---

**Plaidoyer en faveur de l'application des décisions et conventions signées sur l'utilisation des énergies renouvelables en Côte d'Ivoire**



### Etape1

- Atelier de renforcement des capacités de l'équipe de plaidoyer
- Analyse du contexte institutionnel et politique de la Côte d'Ivoire

### Etape2

- Rencontre avec les parlementaires (auditions)

## La législation/les programmes en place

- Le livre blanc en 1994, PNAE en 1995, Code de l'environnement en 1996, Gestion des ressources en eau en 1996, Nouvelle Politique Forestière en 1999, livre blanc du littoral en 2004...
- Le Ministère chargé de l'énergie a organisé plusieurs rencontres sur les énergies renouvelables, notamment un séminaire en janvier 2002 au Golf Hôtel d'Abidjan et un séminaire de réflexion à Grand-Bassam, en décembre 2007, sur les bioénergies et la maîtrise de l'énergie, avec des résolutions allant dans le sens de leur promotion et leur développement.
- Tous les ministères s'occupent plus ou moins des questions environnementales, provoquant, à des degrés divers, chevauchements et conflits de compétence et une confusion par rapport aux mandats et aux responsabilités.



député Yayoro Karamoko



Conférence de presse



Député Ouassenan Koné

Protection de l'environnement  
**Afon-CI sensibilise les députés**  
Les parlementaires ont été sensibilisés sur l'utilisation abusive du bois de chauffe par les ménages.

► Coulibaly Davy Wohary (à gauche) et un membre de son Bureau, ont eu une rencontre avec des députés dont Ouassenan Koné.

(Afon- Côte d'Ivoire), a soutenu, mardi 13 janvier, au Plateau, que seul l'usage des énergies renouvelables (énergie solaire, foyers améliorés,...) peut mettre fin à cette crise environnementale. L'orateur qui s'exprimait lors d'un entretien, a exprimé son préoccupation face aux dégradations传统的 conservent la chaleur. Ils peuvent cuire des aliments sans gaspiller assez de bois de chauffage. L'énergie solaire permet aussi de consommer de l'électricité à moindre coût. Donc, il se présente comme une bonne solution pour la Côte d'Ivoire où la majorité partie de la population plonge encore sous le poids de la pauvreté. Mais le hic, poursuit le directeur exécutif d'Afon-CI, c'est que l'énergie solaire n'est pas divulguée en Côte d'Ivoire à cause de la taxe appliquée sur ses matériaux. C'est dans le but d'emmener l'Etat à connaître l'importance de ces énergies renouvelables que l'Ong a initié une campagne d'échanges avec les députés. Ces rencontres sont pour théme : « Plaidoyer en faveur de l'application des décisions et conventions signées sur l'utilisation des énergies renouvelables en Côte d'Ivoire, ensuite sur la décentralisation des matériaux de l'énergie renouvelable ». Pour Coulibaly Davy Wohary, vu le rôle du législateur qui jouent les députés, il est important de les sensibiliser à la fois à comprendre l'importance de la chose. Afin qu'ils votent une loi exigeant la réduction des taxes appliquées sur lesdits matériaux. Le responsable de ladite Ong qui a échangé avec l'honorable Ouassenan Koné, président du Groupe parlementaire Pdci et bien d'autres députés, a fait savoir que la lutte pour l'absoutissement de ce sujet ne sera pas facile. Toutefois, il garantit la foi que son rêve se réalisera un jour et que tous les Ivoiriens, quel que soit leur rang social, vivront décemment grâce aux énergies renouvelables ■

## **Argumentaires forts**

sur une population ivoirienne estimée à une vingtaine de millions,

Moins de 2 million de personnes ont directement accès à un compteur électrique.

Les autres millions ne disposant pas de compteur, font partie de la catégorie des squatteurs ou fraudeurs.

Le déploiement des EnR s'inscrit dans les objectifs des ODD et vont permettre l'inclusion de tous les exclus des systèmes d'approvisionnement classique.

Il n'est plus à démontrer que le développement des énergies renouvelables d'une part et le développement de la maîtrise de l'énergie d'autre part, sont des solutions pour l'atteinte des objectifs fixés par le Gouvernement ivoirien en termes de pénétration de l'énergie moderne dans les localités et particulièrement les localités rurales.

## **En discussion :**

- La mise en place d'une conférence nationale sur les énergies renouvelables est en cours de discussion, ainsi qu'un cadre réglementaire comprenant des mesures incitatives aux investissements,
- L'annonce** de la mise en œuvre d'un vaste chantier d'électrification de 200 localités rurales par des énergies photovoltaïques,
- La volonté du gouvernement de parvenir à réduire la dépendance aux énergies classiques de 70% d'ici à 2020

Au terme de la campagne de plaidoyer le groupe parlementaire PDCI nous a proposé d'inviter notre organisation à l'une des sessions de la commission Environnement.

MERCI DE VOTRE ATTENTION!!

reine.afhon@gmail.com